

Faire du club sportif un lieu promoteur de santé

Florence Rostan,
chargée de mission en Promotion de la santé,
Santé publique France,
Aurélie Van Hove,
professeure,
Unité Mixte de Recherche 1319 Interdisciplinarité
en Santé Publique, Interventions & Instruments
de mesure complexes – Région Est,
université de Lorraine.

La charte d'Ottawa souligne l'importance d'une approche par milieu de vie, fondée sur l'idée que le maintien et l'amélioration de la santé ne doivent pas être centrés seulement sur l'individu et sur ses problèmes de santé, mais que des changements doivent être générés au sein des organisations et des communautés pour assurer le développement d'environnements favorables à la santé [1]. Cette approche a été récemment adaptée au contexte du club sportif [2], inspirée par d'autres milieux de vie, tels que l'école ou la ville. Au sein du club sportif, cette démarche se fonde sur trois niveaux de mise en œuvre [2] : les politiques et les orientations du club (niveau macro), le soutien des dirigeants envers les entraîneurs (niveau méso), les activités des entraîneurs (niveau micro). Elle repose sur quatre types de déterminants :

- économiques (ressources humaines, financières, matérielles et temporelles) ;
- environnementaux (infrastructures, matériel, climat) ;
- organisationnels (règles et politiques de promotion de la santé, expérience en promotion de la santé) ;
- sociaux (valeurs, soutien social) [2].

Depuis 2018, le projet PROmotion de la Santé dans les ClubS Sportifs (PROSCeSS) accompagne ainsi les organisations sportives (fédérations, clubs) à devenir des milieux de vie promoteurs de santé. Ce programme est né d'un partenariat entre Santé publique France, le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, l'université Côte d'Azur et l'université de Lorraine. Il s'appuie sur la recherche et le développement pour élaborer des outils mis à disposition des acteurs du mouvement sportif et de la promotion de la santé. Ceci répond à plusieurs besoins exprimés par ces acteurs, identifiés grâce à une démarche de recherche participative de *concept mapping*¹ [3].

Sur le site Internet PROSCeSS², créé en 2021, les productions du projet sont rassemblées, incluant :

- le Mooc PROSCeSS, entièrement en ligne et gratuit, qui s'adresse aux professionnels du sport et de la santé souhaitant faire de leur environnement de pratiques un milieu de vie promoteur de santé ;
- l'accompagnement à la démarche PROSCeSS, mis en œuvre par le Cavigal Gym (voir article p. 42), qui permet aux dirigeants des clubs sportifs de développer leurs projets [4] ;
- la formation Mentor PROSCeSS, gratuite, qui prépare les acteurs de seconde ligne du sport, de la santé, du secteur social (collectivités territoriales, fédérations sportives, maisons sport-santé ou pluridisciplinaires, etc.) à accompagner les clubs sportifs dans la mise en place d'actions de promotion de la santé ;
- deux jeux permettant de découvrir les types de déterminants de santé et de gérer les stratégies de promotion de la santé d'un club de sport ;
- des outils d'évaluation et d'observation de la promotion de la santé au sein des clubs de sport, aidant à l'analyse des besoins et des activités de leurs membres.

Une étude conduite en France, auprès de 280 pratiquants sportifs, d'une centaine d'entraîneurs et d'une centaine de dirigeants sportifs, a démontré de nombreux bénéfices à promouvoir la santé au sein des clubs de

L'ESSENTIEL

Depuis 2018, le programme PROSCeSS soutient les clubs de sport pour en faire des lieux de vie promoteurs de santé, en capitalisant sur la recherche et sur les expériences. Désormais, des formations en ligne et un accompagnement personnalisé leur sont proposés pour se lancer dans cette démarche.

sport [5]. L'étude a identifié que les pratiquants enfants et adultes éprouvaient un bienfait sur leur qualité de vie et sur leur santé grâce à la pratique sportive. Aussi, si la promotion de la santé est reliée négativement aux intentions d'abandon des entraîneurs et des dirigeants de clubs, elle est en revanche reliée positivement à leur satisfaction de jouer leur rôle au sein du club. Ainsi, les ressources développées par le projet PROSCeSS ont de nombreux bénéfices pour les pratiquants, entraîneurs et dirigeants sportifs, ainsi qu'un impact sur la santé communautaire. ■

1. Diagramme qui illustre avec des mots les représentations entre différentes idées, permettant ainsi de comprendre leurs liens.

2. En ligne : www.proscess.org

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Guével M.-R., Porcherie M. (dir.), Marchandise C., Migeot V. *Promouvoir la santé dans les milieux de vie du quotidien*. Rennes : Presses de l'EHESS, 2025 : p.256. En ligne : <https://ehesp.hal.science/hal-05088863/>
- [2] Van Hove A., Lemonnier F., Rostan F., Tezier B., Vuillemin A. Promouvoir la santé au sein du club sportif : la démarche PROSCeSS. In : Fournier J. (dir.), Amiot S., Philippe R. A., Bernier M., Bia C., Bill T. et al. *Psychologie du sport et de l'activité physique*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier-Masson, 2023 : p. 171-178. En ligne : https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&d=of7KEAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA171&dq=le+club+sportif+promoteur+de+sant%C3%A9&ots=cYOFCMHZ4R&sig=780CRhL8uYYr3RMkiX5xM16z7E&e=dir_esc=y#v=onepage&q=le%20club%20sportif%20promoteur%20de%20sant%C3%A9&f=false
- [3] Johnson S., Van Hove A., Donaldson A., Lemonnier F., Rostan F., Vuillemin A. Building health-promoting sports clubs: a participative concept mapping approach. *Public Health*, 2020, vol. 188 : p. 8-17. En ligne : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/33049492/>
- [4] Tezier B., Van Hove A., Vuillemin A., Lemonnier F., Rostan F., Guillemin F. Étude pilote d'une intervention de promotion de la santé au sein de clubs de sport. *Santé Publique*, 2024, vol. 36, n° 1 : p. 7-22. En ligne : https://shs.cairn.info/article/SPUB_241_0007
- [5] Johnson S., Vuillemin A., Epstein J., Geidne S., Donaldson A., Tezier B. et al. French validation of the e-PROSCeSS questionnaire: stakeholder perceptions of the health promoting sports club. *Health Promotion International*, 2023, vol. 38, n° 3. En ligne : <https://academic.oup.com/heapro/article-abstract/38/3/daab213/6513385>

Milieu de vie favorable à la santé

Les organisations sportives en première ligne